



Transparence Financière

L'exemple de Total au Cameroun

Juillet 2010



Le cadre contractuel de l'activité de Total au Cameroun

Le groupe Total opère sur le territoire camerounais dans le secteur Amont au travers de sa filiale Total E&P Cameroun. La société est détenue à 75,8% par le Groupe, à 20% par la Société Nationale des Hydrocarbures du Cameroun et à 4,2% par des tiers (groupe Paris-Orléans).

Total opère une superficie de 1 076 km² composée de 6 concessions et de 2 contrats de partage de production d'une part, et participe en tant que partenaire à 4 concessions opérées par Pecten d'autre part, soit 8 titres miniers opérés et 4 non opérés.

Basée à Douala, la filiale comptait, fin 2009, 290 employés.

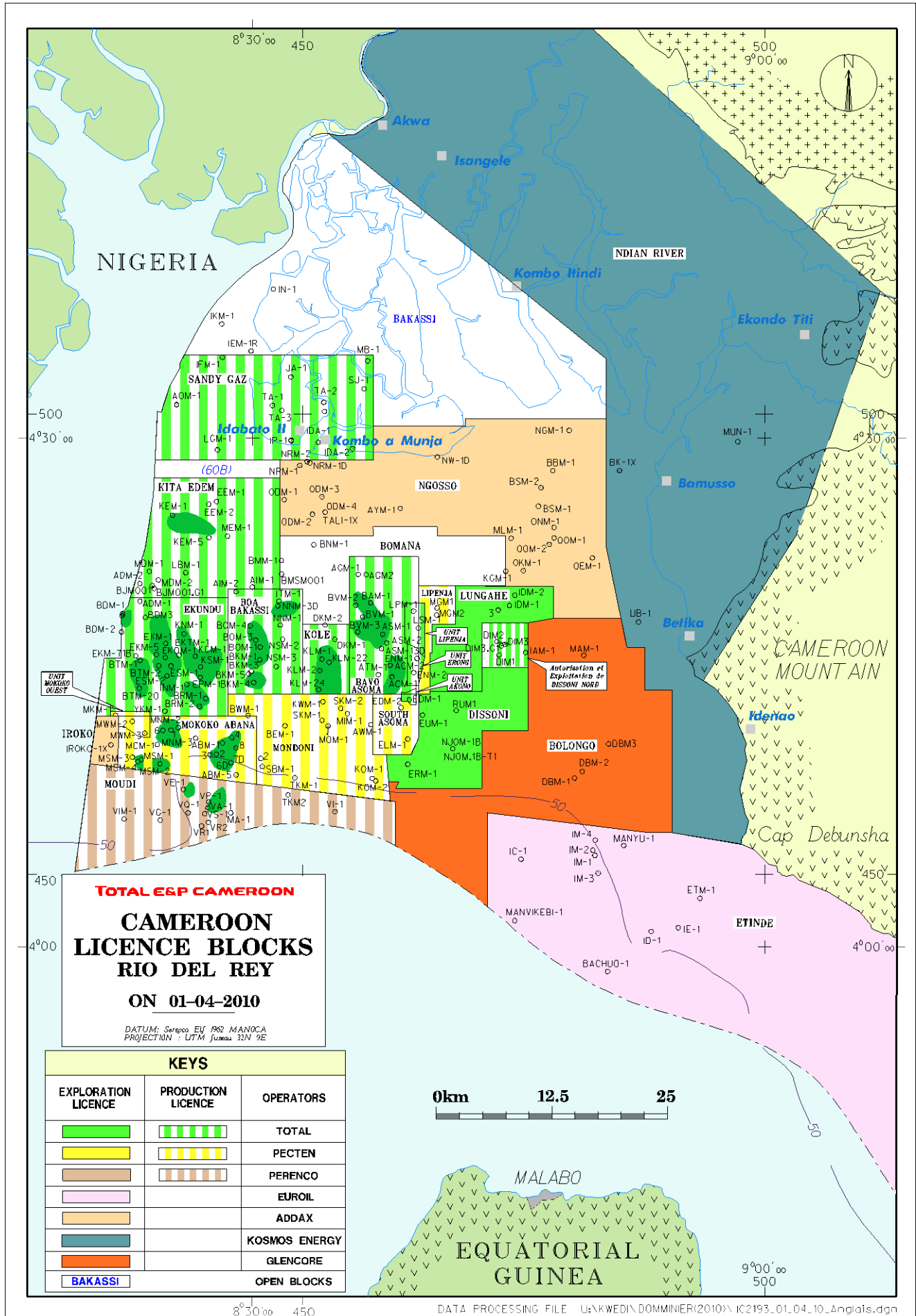
Le domaine minier de Total au Cameroun, au 1^{er} avril 2010

Permis	Type de contrat	Statut Total	Participations %	Date d'entrée de Total
Bavo-Asoma	Concession huile	opérateur	25,50	13/10/1980
Boa Bakassi	Concession huile	opérateur	25,50	12/09/1979
Dissoni	CPP *	opérateur	E** 50,00 D** 37,50	04/04/2005
Ekundu Marine	Concession huile	opérateur	25,50	18/08/1977
Kita Edem	Concession huile	opérateur	25,50	13/10/1980
Kole Marine	Concession huile	opérateur	25,50	28/08/1976
Lungahe	CPP *	opérateur	100,00	14/07/2009
Lipenja-Erong Marine	Concession huile	participant	10,00	03/02/1988
Mokoko-Abana	Concession huile	participant	10,00	14/04/1981
Mondoni	Concession huile	participant	25,00	29/11/1996
Sandy-Gaz	Concession Gaz	opérateur	25,50	13/10/1980
South Asoma	Concession huile	participant	25,00	04/04/1996

* CPP : contrat de partage de production

E** = Exploration – D**= Développement

Le domaine minier au Cameroun au 1^{er} avril 2010



Production, Projets, Finance de Total au Cameroun

Production SEC* de TOTAL			
Année	Production Combinée	Liquides	Gaz
	kbep/j	kb/j	Mpc/j
2007	14	13	2
2008	14	13	2
2009	12	12	2

* SEC : Securities and Exchange Commission

Au Cameroun, TOTAL, producteur depuis 1977, a opéré en 2009 environ 50 kbep/j soit près de 65% de la production du pays ¹. En 2009, la production du Groupe s'est élevée à 12 kbep/j, contre 14 kbep/j en 2008 et 2007.

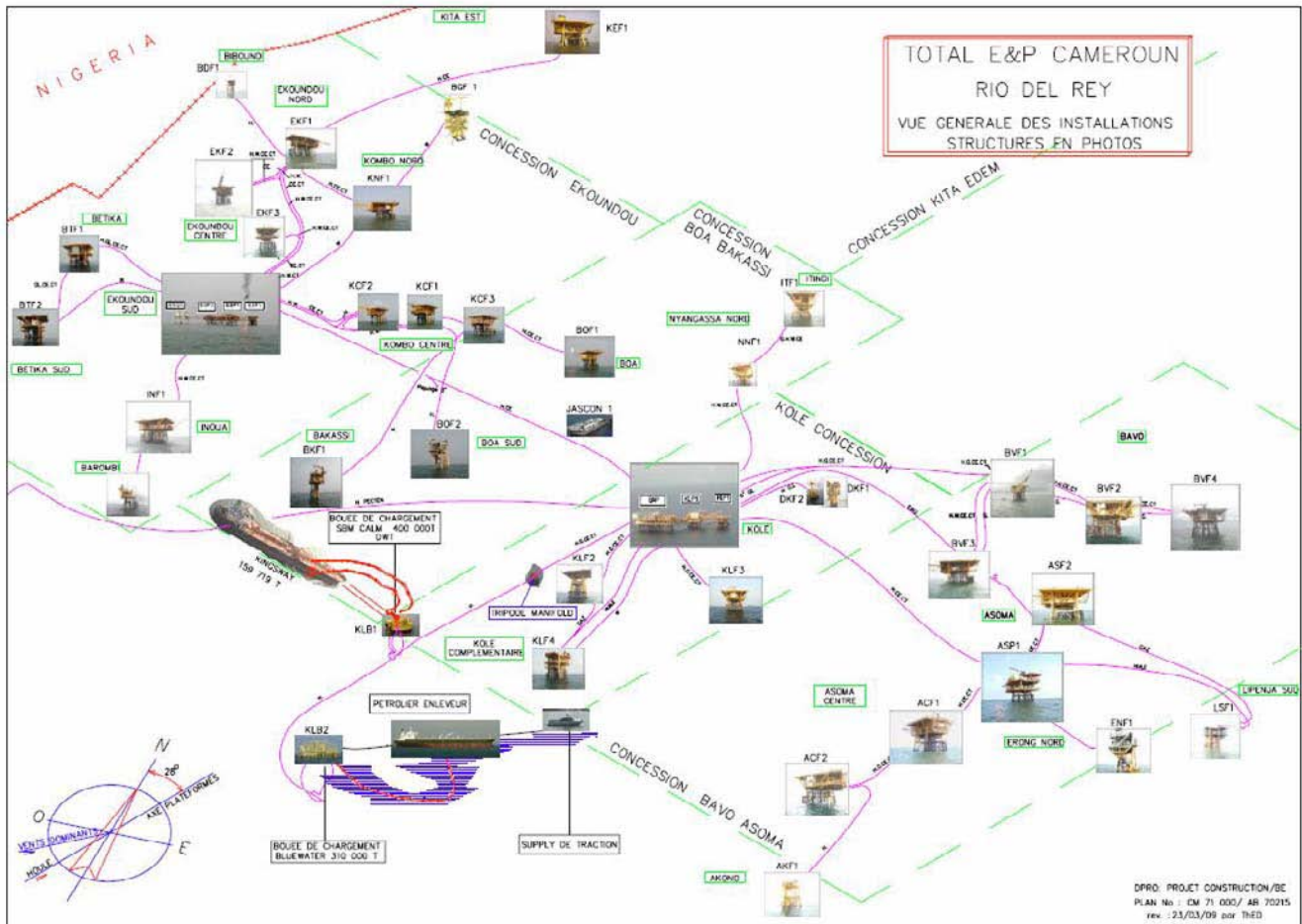
L'autorisation exclusive d'exploitation du champ de Dissoni (37,5%, opérateur) a été octroyée par les autorités camerounaises en novembre 2008 pour une mise en production prévue en 2012. En plateau, la production de ce champ devrait s'élever à près de 15 kb/j (en 100%). Sur ce permis, la découverte dans les horizons deltaïques réalisée en 2008 lors du forage du puits d'exploration Njonji devrait être évaluée par un puits d'appréciation prévu en 2010.

Par ailleurs, le Groupe s'est vu octroyer, en juillet 2009, un nouveau bloc d'exploration, Lungahe (100%), situé à proximité de ses concessions et permis opérés.

Les dispositions des contrats pétroliers actuellement en vigueur prévoient la mise à disposition d'une partie de la production à la société nationale. En complément, la société verse des impôts courants, dont le montant s'est élevé à 188 millions de dollars US en 2009, au titre de l'exercice 2008.

1. Source : TEP Cameroun et Société Nationale des Hydrocarbures du Cameroun.

Vue générale des installations de Rio del Rey



L'état d'avancement de l'ITIE* au Cameroun

Lors de la conférence de Londres en mars 2005, le Cameroun a déclaré son intention d'adhérer à l'initiative de transparence dans les industries extractives pétrolières et minières. Cette volonté du gouvernement camerounais a été matérialisée par la publication d'un décret en juin 2005, portant création d'un Comité de suivi et de mise en œuvre des principes de l'ITIE.

Ce Comité de suivi est placé sous l'autorité du Ministre des Finances qui en est le Président. Il est l'organe de décision et d'orientation.

En septembre 2005 a été mis en place un Secrétariat Technique du Comité de suivi, organe de coordination préparant et suivant les actions de mise en œuvre de l'ITIE dont la production et la publication des rapports de conciliation.

Le premier rapport ITIE portant sur les années 2001-2004 a été publié en décembre 2006. Il est basé sur des chiffres agrégés, individualisés par type de recettes de l'État ou de paiements par les sociétés extractives. Un deuxième rapport ITIE, portant sur l'exercice 2005, a été publié en mars 2007, accompagné de commentaires du Comité ITIE. Les rapports concernant les années 2006 et 2007 et 2008 sont en cours.

Le bilan des actions ITIE menées en 2008 témoigne d'une activité soutenue :

Le Cameroun a tout d'abord reçu en visite officielle en janvier 2008 le Professeur Peter Eigen, Président du Conseil de l'ITIE.

L'année 2008 a enregistré également la concrétisation de la sélection du consortium Mazars Cameroun / Hart Group comme cabinet pour la réconciliation des données des années 2006, 2007 et 2008.

Fin septembre 2008 des journées de réflexion ont été organisées par le Comité de suivi afin d'évaluer le processus de mise en œuvre de l'ITIE au regard des critères de validation.

Enfin, en octobre 2008 a eu lieu une session spéciale du Comité de suivi en vue d'examiner et valider les recommandations issues des journées de réflexion et travailler sur le lancement du site officiel internet de l'ITIE Cameroun.

Ce déploiement d'activité s'est poursuivi début 2009.

En janvier 2009 le gouvernement camerounais a procédé au lancement officiel du site Web du Comité de suivi ITIE Cameroun, placé sous l'autorité du Ministre des Finances. L'adresse du site ITIE Cameroun est la suivante : <http://www.eiticameroun.org/>

C'est également en janvier 2009 qu'un expert indépendant a procédé à l'évaluation de l'impact et des progrès de mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun.

Le Cameroun, actuellement pays Candidat, doit accéder au terme du processus de validation au statut de pays conforme ou « Compliant country » au titre de l'ITIE. Il a obtenu du Board de l'ITIE du 15-16 avril 2010 un délai jusqu'au 9 septembre 2010 pour la remise du rapport de validation.

* Initiative de transparence des industries extractives